

PV de l'Assemblée générale des délégués du 24 novembre 2012 à St. Antoni**1. Ouverture de l'assemblée**

Mme la Présidente, Sandra Wohlhauser, ouvre la séance à 14h et salue les délégués des sociétés. Toutes les sociétés alémaniques étant présentes, Mme la Présidente s'exprimera dans les deux langues.

L'Assemblée n'a aucune remarque quant au mode de convocation et aux différents points du tractanda.

Mme la Présidente salue ensuite les personnalités présentes, de même que les représentants de la presse, et les remercie de leur présence.

2. Production musicale

Les jeunes musiciens de St. Antoni nous ont accueilli en musique et nous font le plaisir de se produire une nouvelle fois. Mme la Présidente les remercie et l'Assemblée les applaudit chaleureusement.

3. Rapport des présences et désignation des scrutateurs

Le contrôle des présences est effectué lors de l'arrivée des délégués, en même temps que l'encaissement des cotisations et la remise des cartes de vote.

Sur les 85 sociétés membres de l'AFJM :

- 71 sociétés sont présentes avec 127 délégués.
- 11 sociétés sont excusées : Arconciel, Cottens, Courtion, Le Mouret, Neyruz, Orsonnens, Sâles, Sorens, Villarimboud, Vuadens et La Tour-de-Trême.
- 2 sont absentes et devront s'acquitter de l'amende prévue par les Statuts et fixée par l'Assemblée.
- 2 ont fusionné et ne représentent plus qu'une seule société, laquelle est présente.

La majorité absolue est ainsi de 64 voix.

Cinq scrutatrices sont désignées dans l'Assemblée (déléguées des sociétés du Châtelard, de Châtonnaye, de Fétigny-Ménières, d'Ursy et de Porsel).

4. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée ordinaire

Sans aucune remarque de l'Assemblée, le procès-verbal envoyé avec les convocations à toutes les sociétés est approuvé. Mme la Présidente remercie son auteur.

5. Rapport de la Présidente cantonale, Mme Sandra Wohlhauser

Annexe 1

6. Rapport du Président de la Commission de musique, M. Beat Rosenast

Annexe 2

Mme la Présidente remercie la Commission de musique et tout particulièrement son président, M. Beat Rosenast, pour leur dévouement, leur excellent travail et leur disponibilité.

7. Rapport de la Caissière et de la société vérificatrice des comptes et approbation par l'Assemblée

Mme Aline Corpataux, Caissière de l'AFJM, présente les comptes 2011-2012 de l'association :

- Bilan AFJM
 - Somme des actifs: CHF 21'567.44
 - Augmentation de fortune : CHF 1'076.65
- Camp du Nouvel An
 - Déficit de CHF 40.40
- Camp de Pâques
 - Déficit de CHF 185.95

La société de St. Antoni, par le biais de son Président M. Schmutz, certifie avoir vérifié les comptes et atteste de leur bonne tenue ainsi que de l'exactitude des pièces présentées. Il propose à l'Assemblée d'en décharger la Caissière et le Comité.

L'Assemblée approuve les comptes à l'unanimité et remercie la Caissière, Mme Aline Corpataux, pour la parfaite tenue des comptes.

8. Fixation de la cotisation annuelle et de l'amende

Le Comité propose de maintenir la cotisation annuelle à Fr. 50.- par section membre et l'Assemblée approuve cette proposition. Cette cotisation est valable pour l'année écoulée.

Le montant de l'amende pour les sociétés non excusées, par écrit et avant le début de l'Assemblée, est également maintenu à Fr. 200.-.

9. Désignation du lieu de la prochaine assemblée et nomination de la société vérificatrice des comptes

La fanfare « La Lyre » de Belfaux, qui organise la prochaine Fête cantonale, est en principe nommée d'office société vérificatrice des comptes et organisatrice de l'assemblée. La fanfare « La Lyre » de Belfaux confirme sa candidature.

Comme il n'y a pas d'autre candidature, l'Assemblée accepte cette proposition par acclamation. La date est fixée au samedi 16 novembre 2013 (au centre paroissial de Belfaux).

10. Admissions, démissions et exclusions

Les sociétés l'Amicale d'Albeuve et La Vudallaz d'Enney ont fusionné. L'adhésion à notre association de la nouvelle société, l'Amicale-Vudallaz d'Albeuve-Enney, est acceptée par acclamation.

Dès lors, le nombre des sociétés affiliées à notre association passe à 84.

11. Fête cantonale 2013 à Belfaux

Mme la Présidente passe la parole à M. Jean-Daniel Guisolan, président du Comité d'organisation de la Fête cantonale 2013. Il nous présente les trois objectifs de base retenus par le Comité d'organisation, à savoir tout d'abord recevoir les jeunes musiciens dans les meilleures conditions possibles, permettre également à la population de Belfaux et environs de se rencontrer et enfin financer l'école de musique ainsi que la fanfare « La Lyre » de Belfaux. Il nous présente l'organisation géographique de la fête ainsi que le tracé du cortège.

Pour le programme, un grand loto aura lieu le jeudi et un festival celtique, animé par différents groupes, le vendredi soir. Le samedi, les concours débiteront, avec la présence du Kiosque à musiques. La fin de journée sera consacrée à l'anniversaire de l'AFJM ainsi qu'au banquet officiel, suivi d'un concert et d'une animation. Le dimanche, les concours en salle, le repas des sociétés puis le cortège animeront la journée. Le morceau d'ensemble sera à nouveau « Le Vieux Chalet ».

L'Assemblée n'ayant aucune question à poser à M. Jean-Daniel Guisolan, Mme la Présidente le remercie et félicite la fanfare de Belfaux.

Le prix de la carte de fête est fixé par l'Assemblée, laquelle accepte son maintien à Fr. 17.- pour la prochaine fête. Mme la Présidente remercie le Comité d'organisation de Belfaux d'avoir accepté ce prix, lequel ne couvre pas les frais effectifs mais permet à un maximum de jeunes musiciens de participer à cette fête.

Mme la Présidente rappelle également le règlement de fête pour les sections participantes. L'Assemblée n'a aucune remarque ou question à ce sujet.

Mme la Présidente remercie encore une fois le Comité d'organisation et lui souhaite plein succès.

Pour rappel, la Fête cantonale 2016 aura lieu à Broc.

12. Rencontres musicales

La société de musique de Vuadens propose sa candidature pour l'organisation des Rencontres musicales en 2015. Cette proposition est acclamée par l'Assemblée. Les Rencontres musicales 2015 sont ainsi attribuées à la société de musique de Vuadens.

13. Camps musicaux du Nouvel An et de Pâques 2012

Le 6^{ème} camp pour les musiciens âgés de 18 à 22 ans aura lieu du 3 au 6 janvier 2013. Une soixantaine de jeunes auront le plaisir et l'honneur de jouer sous la direction du compositeur et chef d'orchestre de renommée internationale, M. Otto M. Schwarz. Le concert final aura lieu le dimanche 6 janvier, à 17h, à l'Univers@lle de Châtel-St-Denis, et sera organisé par la société de musique de Châtel-St-Denis.

Notre 35^{ème} camp de Pâques aura quant à lui lieu du 2 au 5 avril 2013. Le délai d'inscription est fixé au 30 novembre 2012 et les tests se dérouleront le samedi 26 janvier 2013. Les jeunes concernés recevront une convocation personnelle avec l'heure et le lieu du test. Le concert final se déroulera le vendredi 5 avril, à 20h, à l'Aula de l'Université de Fribourg, et sera organisé par L'Union Instrumentale de Fribourg et son école de musique.

Mme la Présidente rappelle que ces camps bénéficient principalement des soutiens financiers suivants :

- Banque Cantonale de Fribourg
- Service de la Culture du canton de Fribourg
- Loterie Romande
- Société Cantonale des Musiques Fribourgeoises
- Association des Musiciens Vétérans Fribourgeois
- Girons de Musique du canton
- Association Suisse des Musiques

14. 40ème anniversaire

Le 40^{ème} anniversaire de l'AFJM sera célébré tout au long de l'année, lors de plusieurs occasions (camps, Fête cantonale). Pour le camp du Nouvel An, l'AFJM a commandé une composition à notre invité, Otto M. Schwarz, œuvre qui sera présentée en première mondiale lors du concert final. De plus, les festivités du 40^{ème} seront intégrées à la Fête cantonale de Belfaux. Une partie spéciale 40^{ème} sera également organisée lors du camp de Pâques.

15. Démissions et élections de membres du Comité, constitution de la Commission de musique

M. Joel Allred, responsable des cuivres depuis 2007, vice-président de la Commission de musique et membre du Comité cantonal depuis 2011, a choisi de quitter son poste. Mme la Présidente le remercie chaleureusement pour tout le travail accompli.

Mme Marilyne Musy est proposée par le Comité et la Commission de musique au poste de vice-présidente de ladite Commission et de ce fait comme membre du Comité. Comme il n'y a pas d'autre candidature, l'Assemblée approuve cette proposition par acclamation.

Les mandats de tous les autres membres du Comité doivent être renouvelés pour une durée de quatre ans, selon les Statuts. Le Comité propose la réélection de Sandra Wohlhauser à la présidence de l'AFJM, ce que l'Assemblée accepte par acclamation. Il n'y a pas non plus d'objection à la réélection des autres membres.

A partir d'aujourd'hui, le Comité de l'AFJM se constitue dès lors de la manière suivante : Sandra Wohlhauser, présidente du Comité; Beat Rosenast, président de la Commission de musique; Fabien Gavillet, vice-président du Comité; Marilyne Musy, Vice-présidente de la Commission de musique; Béatrice Curty, secrétaire correspondance; Lauriane Kolly, secrétaire PV; Aline Corpataux, caissière.

Au sein de notre Commission de musique, deux nouvelles personnes ont été choisies par le Comité. Il s'agit de M. Nils Perrot, responsable des cuivres, et de M. Pierre Gumy, chargé des aspects de communication.

16. Nomination de membres d'honneur

Le comité propose M. Joel Allred et l'Assemblée acclame cette proposition. Il n'y a pas d'autres nominations.

17. Propositions des membres

Le comité n'a reçu aucune proposition écrite des membres.

18. Divers

Mme Gabrielle Bourguet, Présidente du Grand Conseil, prend la parole, chaleureusement applaudie par l'Assemblée.

Concernant la Suisa et ses cotisations, nous avons reçu un questionnaire de l'Association Suisse des Musiques demandant comment les ensembles de jeunes payent leurs cotisations. Pour l'heure, nous conseillons aux ensembles d'annoncer leurs pièces avec la liste de la société d'adultes. M. Xavier König, président de la SCMF, prend également la parole à ce sujet et confirme ce qui vient d'être relevé.

Nous sommes à la recherche de surveillants de nuit pour nos camps. En effet, pour la sécurité de nos jeunes, il est très important de trouver des gens de confiance. Les personnes intéressées sont priées de s'adresser à M. Fabien Gavillet.

La parole n'étant plus demandée, Mme la Présidente lève cette assemblée. Il est 15h36.

St. Antoni, le 24 novembre 2012

La secrétaire PV
Lauriane Kolly

Annexe 2 : Rapport du Président de la Commission de musique

Mesdames, Messieurs les invités,
Mesdames, Messieurs les délégués des sociétés,
Chers amis musiciennes et musiciens,
Sehr geehrte Vertreter aus dem deutschsprachigen Teil des Kantons

Als Präsident der Musikkommission der VFJ freut es mich sehr, Ihnen den Rapport unserer musikalischen Aktivitäten des vergangenen Jahres zu präsentieren. Es war ein intensives Jahr, geprägt von unseren beiden Lagern und unseren beiden Gästen, das Neujahrslager vom 5. bis 8. Januar unter der Leitung von Thomas Doss und das Osterlager vom 10. bis 13. April mit dem Gastsolisten Amin Mokdad.

Comme cette année il n'y a eu ni Fête Cantonale, ni Rencontres Musicales, l'année de l'AFJM a surtout été marquée par la venue du grand Thomas Doss, compositeur autrichien de renommée internationale, et par le flûtiste jazz, Amin Mokdad. Pour rappel, celui-ci a grandi dans le Seeland bernois et a étudié la flûte jazz à la Haute École de Musique de Lucerne.

C'est donc avec un immense plaisir que nous avons pu accueillir Thomas Doss, le vendredi soir 6 janvier à la gare de Romont. Après avoir écouté une partie de répétition le vendredi soir, il a pris la baguette le samedi matin et a mené l'ensemble de 60 musiciennes et musiciens pour ce programme entièrement composé par lui-même.

Trotz sprachlichen Hindernissen (nicht ganz alle Musiker verstanden den Deutsch-Österreichischen Akzent) blieb Thomas Doss ruhig, ja er scherzte sogar damit und sorgte dadurch für eine ausgesprochen beruhigende Atmosphäre. Die Musikkommission der VFJ war dann auch mit dem Verlauf des Lagers und dem Schlusskonzert sehr zufrieden. Es ist doch jedes Jahr beeindruckend, was die jungen Musikerinnen und Musiker unseres Kantons in nur vier Tagen erarbeiten.

Je profite de cette occasion pour remercier tous les participants pour ce beau camp et ce magnifique moment musical lors du concert final le 8 janvier. Je remercie également l'ensemble des Jeunes musiciens de La Roche pour la parfaite organisation de ce concert.

Amin Mokdad et sa flûte jazz ont quant à eux été les invités du camp de Pâques 2012. Notre traditionnel camp destiné aux jeunes musiciennes et musiciens de 13 à 17 ans a eu lieu du 10 au 13 avril. Amin, excellent flûtiste, a non seulement su briller par sa virtuosité et musicalité sur scène, mais aussi par son côté humain hors répétition et après le concert. Ses improvisations de flûte, après le concert au bar, ont impressionné jeunes et adultes. Sa tournée de page « dans l'air » après le deuxième mouvement du Concertino Classico, alors qu'il jouait par cœur, restera dans ma mémoire en tant qu'image typique de ce jeune soliste. Gastsolisten wie der diesjährige Jazz-Flötist Amin Mokdad, kaum älter als die Teilnehmer des Osterlagers, sind wichtig für die Motivation der jungen Musikerinnen und Musiker. Ich möchte mich im Namen der Musikkommission bei Amin für sein Kommen und seine Musikalität herzlich bedanken.

Natürlich bedanke ich mich auch bei allen Teilnehmern des Musiklagers sowie bei den Leitern der Registerproben für die exzellente Arbeit während der Austragung 2012. Je tiens à remercier les organisateurs du concert final qui a eu lieu à Estavayer-le-Lac. Merci aux « Cadets de la Persévérance d'Estavayer-le-Lac » pour la parfaite organisation de ce concert.

Avant de terminer mon rapport, j'aimerais rapidement expliquer le nouveau système des tests de l'AFJM. Après de nombreuses discussions et réflexions avec des jeunes musiciens et leurs responsables, nous avons décidé de modifier quelque peu les tests. Ces derniers auront désormais lieu comme suit :

- camp du Nouvel An : avant chaque participation, le jeune musicien se présentera à un test. L'objectif de ce test sera en particulier d'attribuer les voix pour le camp à venir en tenant notamment compte de la difficulté de la pièce à choix.

- camp de Pâques : le jeune musicien qui participe à son premier camp se présentera à un test. Après avoir effectué son premier camp avec succès, le jeune musicien pourra participer aux prochains camps de Pâques sans devoir passer à nouveau un test. Les voix seront attribuées notamment en fonction de l'âge du jeune musicien et du nombre de participations. Le lieu des tests n'est pas encore défini et sera communiqué lors de la convocation.

Suite aux derniers tests et aux remarques y relatives, ceux-ci se dérouleront à l'avenir par-devant au moins deux personnes de la Commission de musique. Il s'agira en principe du responsable bois et du responsable cuivres pour les vents et du responsable tambours et du responsable percussions pour la section rythmique.

Bisher mussten alle Jungmusikantinnen und Jungmusikanten an einem Test teilnehmen, bevor sie an eines der Lager zugelassen wurden. Neu gilt Folgendes:

- Osterlager: Der Jungmusikant muss nur einen Test ablegen. Wenn er diesen besteht, kann er in den darauffolgenden Jahren ohne vorherigen Test am Lager teilnehmen. Die Stimmen werden u.a. aufgrund des Alters und der Anzahl Teilnahmen verteilt.
- Neujahrslager: Der Jungmusikant muss vor jedem Lager einen Test ablegen. Dieser dient u.a. der Stimmenverteilung. Der Schwierigkeitsgrad des für den Test ausgewählten Stückes wird bei der Stimmenvergabe berücksichtigt.

Pour clore ce rapport, j'aimerais remercier le Comité de l'AFJM pour tout le travail administratif qu'il effectue tout au long de l'année. Merci à toi Sandra de nous conduire à merveille. Un grand merci à mes amis et membres de la Commission de musique,

- Joel Allred, vice-président et responsable cuivres
- Marilynne Musy, responsable percussions
- Benoit Monney, responsable tambours
- Fiona Genoud, secrétaire

Merci pour tout votre précieux travail.

Il me reste plus qu'à vous encourager toutes et tous à soutenir les jeunes de vos sociétés, car ils sont l'avenir de la culture musicale de notre beau canton.

Merci pour votre attention et bon week-end à vous.

Beat Rosenast
Président de la Commission de musique

Annexe 1 : Rapport de la Présidente du Comité cantonal

Mesdames et Messieurs les invités,
Mesdames et Messieurs les délégués,
Sehr geehrte Damen und Herren

Quelle année ! Was für ein Jahr! La saison 2011-2012 a été pour notre association synonyme de passablement de labeur, mais également et surtout de beaucoup de plaisir et de satisfaction.

Labeur car nous avons mis en place un certain nombre d'instruments non pas de musique, mais administratifs afin que notre association, qui se porte très bien, puisse continuer encore longtemps sur ce chemin, malgré les frais qui augmentent d'année en année et les autres aléas qui nous attendent à chaque tournant.

Nous avons ainsi notamment élaboré un dossier et un concept de sponsoring, un instrument devenu aujourd'hui incontournable dans la recherche d'aides et de soutiens financiers. Nous avons ensuite mis en place un système d'évaluation de nos camps par le biais de notre site internet afin de mieux connaître et tenir compte de l'avis des jeunes musiciens pour les futurs camps. Nous avons également passé de nombreuses heures à analyser des contrats d'assurance transport et autres solutions pour réduire le risque de notre association lorsqu'elle transporte, pour chaque camp, du matériel de percussion qui ne lui appartient pas et qui, nous le savons, peut valoir plus de CHF 50'000.-. En outre, nous avons cogité sur la façon de rendre notre association plus visible afin de ne plus jamais devoir entendre des phrases dans la bouche de musiciens fribourgeois telles que « je ne sais pas ce que c'est l'AFJM » ou « jamais entendu parler des Rencontres musicales ». Enfin, nous avons mis noir sur blanc l'ensemble des règles existantes concernant les camps afin de répondre au mieux à la plupart des questions que les jeunes musiciens, leurs parents et les responsables, peuvent se poser.

Die Arbeit hat sich gelohnt: Heute verfügen wir über

- eine ausführliche Sponsoringmappe; le dossier sponsoring se trouve désormais sur notre site internet;
- ein elektronisches System, mit welchem die Jungmusikanten die Lager bewerten können; système que plus de 50% des jeunes musiciens ont utilisé pour la première fois après le camp de Pâques, avec des remarques constructives et un résultat global très réjouissant;
- die zurzeit bestmögliche Lösung, die von uns transportierten Instrumente zu versichern, puisque nous avons pour l'heure décidé de créer un poste « provision transport » dans les comptes, au moyen duquel nous souhaitons mettre de côté chaque année un peu d'argent afin de faire face aux dépenses supplémentaires qui pourraient être engendrées par des instruments de percussion endommagés durant un transport, ceci en lieu et place de conclure une assurance, celle-ci représentant un coût qui est beaucoup trop élevé pour notre association; je saisis ici l'occasion pour remercier les sociétés de musique qui nous prêtent, année après année, leurs instruments de percussion gracieusement;
- heute verfügen wir auch über einen Flyer, welcher unsere Vereinigung und deren Aktivitäten vorstellen soll. Vous aurez tous pu prendre connaissance de ce flyer sur les tables, ebenfalls auf Deutsch.
- schliesslich haben wir ein Lager-Reglement erstellt. Ce règlement des camps a été communiqué à toutes les sections et peut également être téléchargé sur notre site. Il va de soi que nous restons volontiers à disposition pour toutes les questions que ce document ne réglerait pas.

Voilà pour la partie « labeur ».

Le reste n'a certes pas été de tout repos, loin s'en faut, mais c'était surtout du plaisir, et la satisfaction d'avoir vécu, avec les jeunes musiciens, deux très beaux camps de musique :

- avec d'une part, le camp du Nouvel An qui s'est déroulé durant la deuxième semaine des vacances de Noël, en compagnie du chef et compositeur autrichien, Thomas Doss, et qui s'est terminé par un magnifique concert à La Roche, et,
- d'autre part, le camp de Pâques, lors duquel les flûtes ont été à l'honneur pour la première fois dans l'histoire de notre association, avec la présence d'un jeune soliste biennois, Amin Mokdad, et un concert final mémorable à Estavayer-le-Lac.

Diese zwei Musiklager waren wieder einmal ein voller Erfolg.

Je laisserai Beat, le président de la Commission de musique, vous présenter le bilan musical de ces camps.

Pour ma part, je relèverais simplement ceci, pour reprendre une phrase que Thomas Doss nous a glissée en parlant de l'effet qu'un camp de musique a sur lui : ça nous vieillit un peu de l'extérieur, mais surtout ça nous rajeunit de l'intérieur !

Ich denke, diese Aussage trifft perfekt zu: Die Organisation eines Lagers ist mit viel Arbeit und zahlreichen Sorgen verbunden. Nach den vier Tagen sehen wir alle etwas älter aus, mit einigen grauen Haaren mehr, aber innerlich können uns diese Lager nur jünger werden lassen.

Ces camps ne seraient bien entendu pas possibles sans le dévouement de nombreuses personnes que je remercie toutes très chaleureusement.

Je pense en particulier à toute l'équipe de cuisine, emmenée par Elisabeth Michaud Wicht et son époux Jacqui Wicht, aux moniteurs et monitrices, et aux surveillants de nuit.

Je saisis également l'occasion pour remercier très sincèrement les sociétés organisatrices des concerts finaux. C'est du travail, pas toujours très gratifiant, mais un travail indispensable pour notre association. Pour l'année écoulée, il s'agit de l'Ensemble des jeunes musiciens de La Roche et de la société de musique d'Estavayer-le-Lac. L'organisation était à chaque fois parfaite et l'accueil des plus chaleureux.

D'ores et déjà un grand merci également à la société de musique de Châtel-St-Denis et à l'Union instrumentale de Fribourg et son école de musique Les Traits d'Union qui nous accueilleront dans quelques mois pour...

... et ceci m'amène à la nouvelle saison qui nous attend...

... les camps et concerts finaux 2013.

Comme vous le savez, le camp du Nouvel An aura lieu du 3 au 6 janvier 2013, à Romont. Plus de 60 jeunes musiciens ont passé le test avec succès il y a quelques semaines. Ils auront la très grande chance de faire la connaissance et de jouer sous la baguette du compositeur et chef d'orchestre autrichien, Otto M. Schwarz. Le concert final aura lieu à Châtel-St-Denis, ce qui me réjouit particulièrement puisque notre association se produira ainsi pour la première fois dans le chef-lieu de la Veveyse.

Quant au camp de Pâques, il aura lieu du 2 au 5 avril 2013, avec un concert final à l'Aula de l'Université de Fribourg. Un cadre idéal pour clore le 35^{ème} camp pascal de l'AFJM.

Ein weiterer Höhepunkt des neuen Jahres wird natürlich das kantonale Jugendmusikfest in Belfaux sein. Autre grand événement de l'année 2013 : la Fête cantonale des jeunes musiciens au mois de juin. Nous aurons cet après-midi le plaisir d'écouter M. Guisolan, le président du Comité d'organisation de Belfaux, nous présenter cette fête. Pour l'heure, je tiens à relever que la collaboration avec les organisateurs est remarquable. Un grand merci à M. Guisolan ainsi qu'à tout son comité pour le travail qu'ils effectuent pour les jeunes musiciens de notre canton. La fête promet d'être magnifique et je leur souhaite d'ores et déjà plein succès.

Enfin, un nombre va nous guider tout au long de la nouvelle année : 40. Voilà l'âge de notre association qui a vu le jour en 1973. Je saisis l'occasion pour remercier au passage MM. Jean Clément et Bernard Maillard qui m'ont gentiment aidée à déterminer l'année de fondation de l'AFJM, opération pas si aisée que cela, je vous assure. 1973, das Jahr in welchem unser Verein gegründet wurde. Wir werden dieses 40. Jubiläum natürlich gebührend, aber einfach feiern. J'aurai l'occasion de vous en dire plus sur cet anniversaire plus tard dans l'après-midi.

Voilà pour les événements principaux qui nous attendent.

Je n'aimerais pas clore mon premier rapport sans adresser encore quelques remerciements :

- merci tout d'abord aux diverses sociétés et associations de musique de notre canton pour leur soutien financier, mais également pour l'intérêt qu'elles témoignent pour l'AFJM : c'est pour nous et les jeunes musiciens à chaque fois un honneur et une fierté de voir p.ex. dans les gradins des présidents et membres de comités assister à un concert final;
- merci aux ensembles de jeunes musiciens pour les invitations qu'ils nous adressent tout au long de la saison musicale et auxquelles nous essayons, dans toute la mesure de nos disponibilités, de répondre favorablement;

- merci également à la presse pour l'intérêt qu'elle porte à notre association; je le disais récemment à un journaliste : qu'y a-t-il de plus démotivant pour un jeune musicien qui a participé avec succès à un grand concours de constater que le quotidien local n'y consacre qu'un mini encadré. Pour l'AFJM, nous constatons que l'intérêt est là et nous vous en remercions.

Unsere Vereinigung hat auch das grosse Glück, dass sie auf kompetente und motivierte Personen zählen kann:

Ces personnes, ce sont vous, chers amis du Comité cantonal et de la Commission de musique. Je tiens, devant cette Assemblée, à vous remercier pour votre disponibilité, vos grandes qualités et l'immense travail que vous accomplissez.

Je vous remercie toutes et tous, en particulier pour le soutien que vous m'avez témoigné durant cette première année de présidence, et ceci dans tous les moments, même un certain jeudi matin au camp de Pâques quand nous avons dû improviser une mini infirmerie. J'ai à chaque fois pu compter sur chacun d'entre vous. Je vous remercie pour le sérieux avec lequel vous remplissez votre fonction au service de la jeunesse musicale de notre canton. Mesdames et Messieurs, je vous demande de bien vouloir les applaudir.

Il ne me reste plus qu'à vous remercier vous, chers invités, chers délégués, für Ihre Unterstützung und all die Arbeit, die Sie für die Jungmusikanten unseres Kantons leisten. Merci à toutes et à tous pour votre soutien et votre engagement, et une excellente année musicale à tous les jeunes musiciens fribourgeois !

Je vous remercie de votre aimable attention.

Sandra Wohlhauser
Présidente de l'AFJM